

ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVINES AU QUÉBEC

Amina Baba-Khelil, agr., M.Sc.¹, Marie-José Cimon, agr.²

No de projet : 11-C-115

Durée : 10/2011 au 10/2013

FAITS SAILLANTS

Les résultats du projet d'analyse technico-économique des exploitations ovines du Québec sont présentés à partir de l'analyse réalisée pour l'année 2011. L'analyse a toutefois regroupé un nombre moindre d'entreprises que ce qui avait été initialement prévu, ceci en grande partie dû à une conjoncture difficile au sein de l'industrie et l'arrivée du Programme stratégie d'adaptation des entreprises agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), lequel a été largement priorisé par les producteurs au détriment d'autres services-conseils comme la réalisation de l'outil d'analyse sommaire d'entreprise (ASE). La collecte, réalisée par les conseillers OVIPRO, regroupait 35 entreprises, desquelles 27 ont rencontré les critères d'admissibilité à l'analyse de groupe.

Le projet aura permis de fournir une analyse complète tant sur le point technique qu'économique pour les producteurs et les intervenants du secteur ovin. Le travail occasionné par la réalisation du projet aura également développé et renforcé l'expertise spécialisée en matière de gestion technique et économique par les conseillers qui ont reçu de la formation au préalable et le soutien d'une ressource en économie. Enfin, le projet aura permis la mise à niveau et le perfectionnement du logiciel déjà existant servant à la collecte de données et l'analyse des résultats de façon plus efficace et plus fiable pour les intervenants ovins.

Dans une perspective à plus long terme, l'outil d'analyse amélioré grâce au présent projet est un actif de premier plan pour les conseillers en production ovine, tant au niveau technique qu'économique. Ainsi, tous les intervenants intéressés à en faire l'utilisation sont invités à communiquer avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). Par ailleurs, les producteurs profiteront de ce fait d'un service spécialisé de plus grande efficacité, en plus de bénéficier de données comparatives pouvant contribuer à stimuler leur progression.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

Avec l'étroite collaboration du CEPOQ, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) a mis en place ce projet d'analyse et de gestion technico-économique à l'échelle provinciale. Le projet avait pour but la mise en place d'un outil d'évaluation de données commun, fiable et représentatif. Ces données technico-économiques peuvent maintenant servir de base de travail aux conseillers techniques, permettant ainsi de renforcer leur expertise en matière de gestion économique.

En raison de sa simplicité, l'analyse de groupe, celle qui permet de réaliser des comparaisons inter exploitations, est celle qui a été utilisée dans le cadre de ce projet. Dès le démarrage du projet, un comité de travail a été mis en place afin de s'assurer du bon déroulement du projet et de répondre aux objectifs fixés.

Dans le cadre de ce projet, 31 entreprises ont participé et les résultats rapportés sont ceux de l'année financière 2011. Parmi ces entreprises, on compte quatre entreprises dont les revenus sont en

¹ Directrice générale, Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

² Coordinatrice des services-conseils OVIPRO, Centre d'expertise en production ovine du Québec

provenance d'une autre production à plus de 15 %. Ces dernières n'ont pas été considérées dans l'analyse de groupe afin de respecter la condition d'homogénéité exigée par la méthode d'analyse de groupe.

Afin d'analyser les données technico-économiques récoltées, trois sous-groupes ont été constitués en fonction des résultats obtenus sur la performance économique :

- Sous-groupe de tête : c'est le groupe d'entreprises les plus performantes
- Sous-groupe moyen ou intermédiaire
- Sous-groupe de fin ou de queue : représentant les entreprises les moins performantes

Deux groupes distincts sont retenus, soit le groupe moyen ainsi que le groupe de tête. Un groupe de fin ou de queue a également été généré lors de l'étude. Cependant, il faut noter que ce sous-groupe n'apparaîtra pas dans le cadre du projet.

Pour la formation du groupe de tête, le critère retenu pour le classement des entreprises est le revenu standard du travail par unité travail personne (UTP).

De ce fait, le groupe de tête désigne les entreprises les plus performantes en termes de RST/UTP et représente 22 % de l'ensemble des participants, soit six entreprises ovines. La moyenne représente quant à elle, le résultat moyen des 27 entreprises participantes, et ce, pour chacun des critères présentés tant au niveau technique qu'économique.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR L'INDUSTRIE OU LA DISCIPLINE

Sommairement, ce projet permet de faire ressortir que le groupe de tête enregistre de meilleures performances techniques et économiques que la moyenne des entreprises. Il ressort de l'étude que le groupe meneur affiche de meilleurs résultats techniques, notamment grâce à l'UTP plus efficace et la productivité du troupeau supérieure. En effet, le groupe de tête vend près de 19 kg de plus par brebis par année que la moyenne des entreprises avec 0,4 UTP de moins.

Toutefois, ce qui démarque réellement le groupe de tête de la moyenne des entreprises étudiées est leur performance globale en termes de production. En effet, le groupe de tête enregistre des résultats d'exploitation de près de 100 \$ de plus par brebis par rapport à la moyenne des entreprises. En fait, le groupe meneur réussit à être plus performant que la moyenne des entreprises en raison de la combinaison de plusieurs facteurs fondamentaux : la production de kg par brebis et le volume de production supérieurs (126 agneaux de plus que le groupe moyen) et du type d'agneaux vendus (orientation vers l'agneau lourd).

En termes de charges, la proportion des dépenses des deux groupes à l'étude s'équivaut. Néanmoins, avec une production plus importante, le groupe de tête est en mesure d'avoir un meilleur contrôle global des dépenses à la ferme. La différence du résultat d'exploitation et des performances globales du groupe de tête s'explique essentiellement par le poste des produits.

Enfin, selon la littérature, la compétence et la formation en gestion d'entreprise agricole des producteurs augmente la performance technico-économique des fermes. En fait, la santé économique d'une entreprise agricole repose, entre autres, sur la formation et les connaissances des producteurs en termes de régie du troupeau, de comptabilité, de connaissance du marché, de gestion des risques et de contrôle des dépenses. Ainsi, il serait pertinent d'analyser l'actualité de ce postulat pour les entreprises ovines du Québec dans le futur.

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

La mise à niveau et le perfectionnement du logiciel d'analyse technico-économique permet maintenant d'offrir un outil plus performant et complet à l'ensemble des intervenants en lien avec le secteur ovin. Il permet la création de rapports individuels par entreprise et de rapports de groupe avec la possibilité de différents comparatifs. Il s'agit d'un outil construit de façon à protéger les données confidentielles des entreprises par le biais d'un accès sécurisé pour les conseillers. Finalement, le regroupement de toutes les données d'entreprises ovines au sein d'une même base facilitera la réalisation d'analyses de groupe et permettra aux entreprises de réaliser un comparatif individuel par rapport à l'ensemble.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

Amina Baba-Khelil, agr. M. Sc.
Directrice générale
Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Téléphone : 450 679-0540 poste 8450
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : ababakhelil@upa.qc.ca

Marie-Josée Cimon, agr.
Coordonnatrice des services-conseils OVIPRO
Centre d'expertise en production ovine du Québec
Téléphone : 418 856-1200 poste 234
Télécopieur : 418 856-6247
Courriel : marie-josee.cimon@cepoq.com

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

Ce projet a été rendu possible grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), dans le cadre des volets B et C du programme d'Appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés. Une collaboration financière supplémentaire a été demandée par le biais du programme d'appui au développement des exploitations agricoles (Axe 4 : développement des connaissances et de l'expertise).